



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 11 du 14 novembre 2017



Campagne 2017-2018



A retenir cette semaine :

## Sommaire

Colza	p 2
Céréales d'hiver	p 6

### Colza

- Larves d'altises : les plus précoces atteignent le stade L2. Localement, les seuils de nuisibilité sont dépassés. Renforcer la surveillance.
- Ralentissement de la croissance des colzas : réaliser les mesures de biomasse.

### Céréales

- Risque limace modéré. Sur jeunes céréales qui n'ont pas atteint le stade tallage, maintenir la surveillance.
- Risque pucerons modéré mais à réévaluer en cas de radoucissement des températures.
- Fin du risque cicadelles.



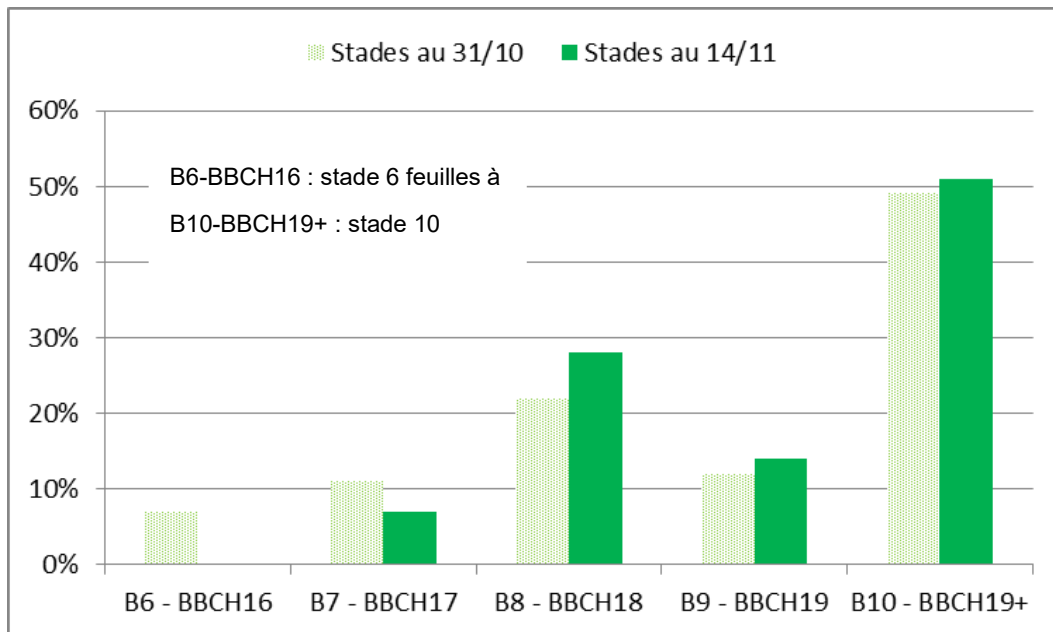
**Réseau 2017-2018**

Le BSV Bourgogne Franche-Comté est rédigé à partir de l'observation de 59 parcelles.

**Stades des colzas**

Les stades évoluent peu.

Le froid et les carences alimentaires, de plus en plus fréquents, ralentissent la croissance des colzas (défoliation observée).

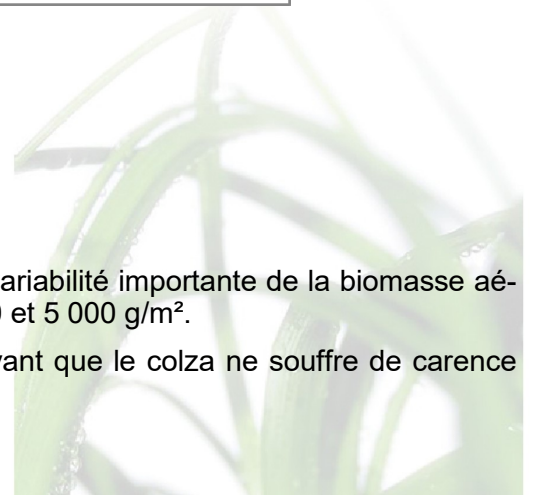


**Biomasse verte aérienne**

**Observations :**

Les premières mesures réalisées dans le réseau montrent une variabilité importante de la biomasse aérienne. Les 8 observations de cette semaine oscillent entre 1 500 et 5 000 g/m<sup>2</sup>.

Ces mesures sont à faire avant l'arrivée des fortes gelées et avant que le colza ne souffre de carence alimentaire.



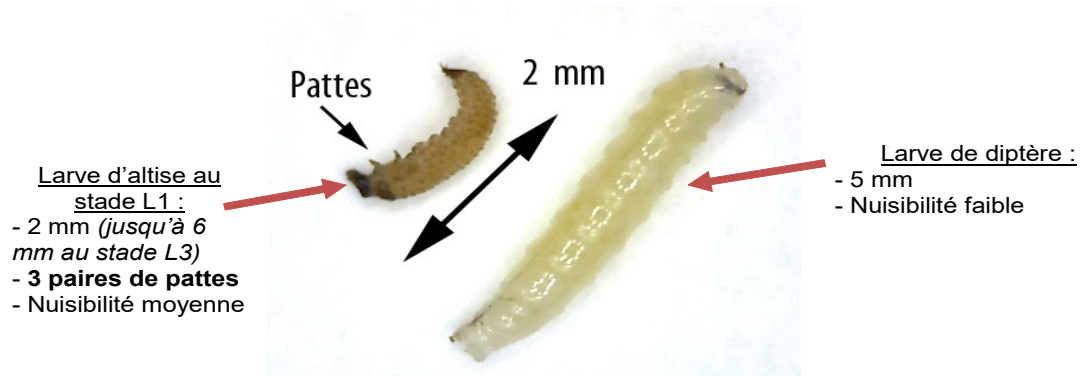


**Ravageurs**

**Grosses altises LARVES :**

La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.

Attention à ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisance sur le colza.

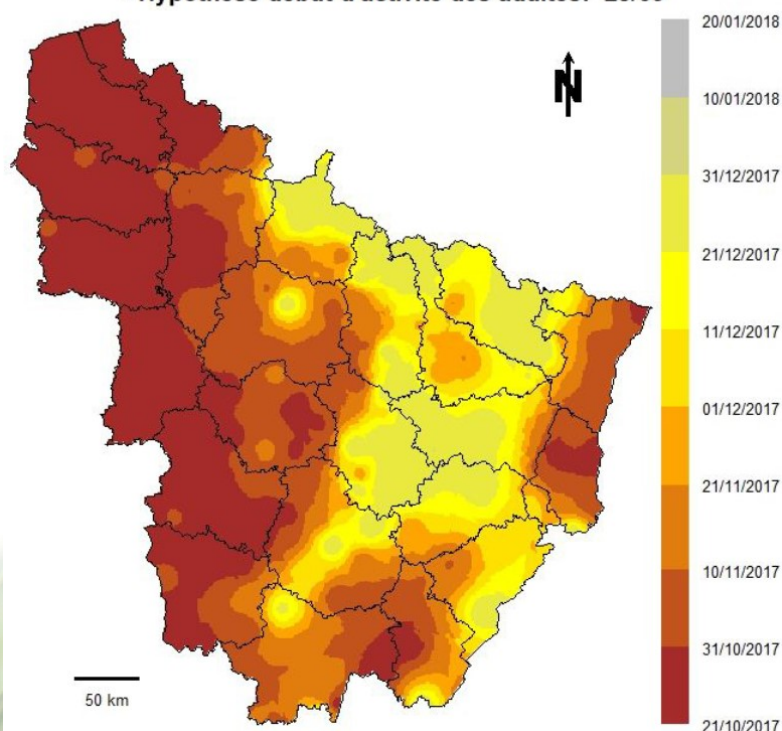


**Seuil de nuisance :**

7 pieds sur 10 portants au moins une larve (observation au champ) ou 2.5 larves par plantes (méthode Berlese : description ci-dessous ou [vidéo ici](#)).

**Observations :**

Prévision de date d'apparition des larves d'altises L2  
- Hypothèse début d'activité des adultes: 25/09



Source : Terres Inovia



La chaleur du mois d'octobre a permis un développement rapide des larves. Dans les secteurs les plus précoces, les 1<sup>ères</sup> L2 ont été observées.



Des larves ont été observées dans 11 parcelles du réseau. **5 parcelles** dépassent les seuils de nuisibilité.

Commune	% de plantes avec au moins une larve	Nb de larves par plante
BERNOUIL (89)	/	1.2
BRION (36)	/	2.3
CHICHERY (89)	50	/
MENESBLE (21)	5	/
<b>NITRY (89)</b>	<b>100</b>	<b>0.9</b>
PONT SUR YONNE (89)	5	0.2
<b>PREMERY (58)</b>	<b>90</b>	<b>/</b>
RAVIERES (89)	20	4
<b>SAINTE MAURICE AUX RICHES HOMMES (89)</b>	<b>/</b>	<b>2.9</b>
<b>SAINTE OUVEN SUR LOIRE (58)</b>	<b>100</b>	<b>/</b>
<b>VILLIERS LOUIS (89)</b>	<b>70</b>	<b>0.2</b>
VINCELOTTES (89)	2	/

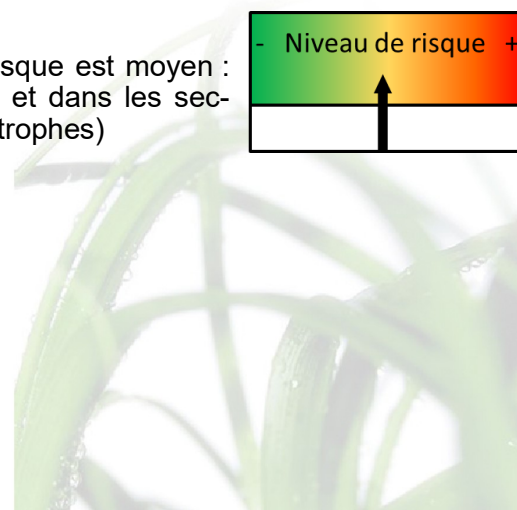
### Analyse du risque :

- Si les seuils de nuisibilité sont dépassés :

. Pour les petits colzas (<1 kg/m<sup>2</sup>) ou les colzas en carence azoté, le risque est élevé.

. Pour les gros colzas (>1 kg/m<sup>2</sup>), poussants et encore sans faim d'azote, le risque est moyen.

- Si les seuils de nuisibilité ne sont pas encore atteints, le risque est moyen : **renforcer la surveillance**, surtout pour les petits colzas et dans les secteurs historiquement à risque (Yonne et départements limitrophes)





Méthode BERLESE pour l'estimation de la pression en larves de grosse altise dans les colzas



Source Terres Inovia

**Mode opératoire :**

- Etape 1 : **prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 \* 5 plantes consécutives),
- Etape 2 : de retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
- Etape 3 : **couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés) puis rincez encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves).
- Etape 4 : **répartir les plantes sur le grillage** qui recouvre les entonnoirs. Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plantes ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif. Les premières larves sont visibles au bout de quelques heures.
- Etape 5 : après dessèchement complet des plantes (8 à 15 jours selon la T°C et la taille des plantes), **compter le nombre de larves tombées dans les récipients**. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur-et-à mesure de la manip.

**Charançon du Bourgeon Terminal (CBT)**

**Observations :**

Les températures plus fraîches ont entraîné une diminution des vols de CBT. Ils ont été piégés dans 7 parcelles du réseau : de 1 à 15 individus.

**Période de risque :**

Les dégâts sont causés par les larves qui se développent à l'intérieur de la plante et qui peuvent détruire le bourgeon terminal. Mais, la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va marquer le début de la période de risque.

**Analyse du risque :**

L'essentiel du vol est a eu lieu. A ce jour le risque lié au CBT est faible.

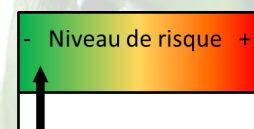


**Pucerons verts, grosses altises adultes, baris**

Des pucerons sont toujours observés dans 3 parcelles du réseau.

De même, localement des grosses altises adultes et des baris sont piégés dans les cuvettes.

La période de nuisibilité de ces insectes est dépassée, le risque est nul.





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 11 du 14 novembre 2017

### Maladies

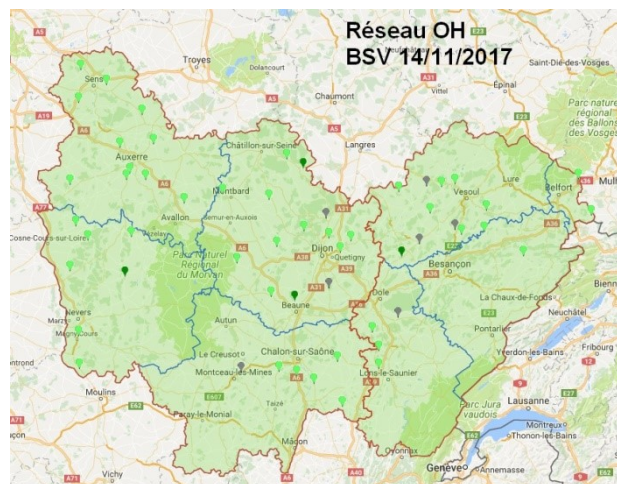
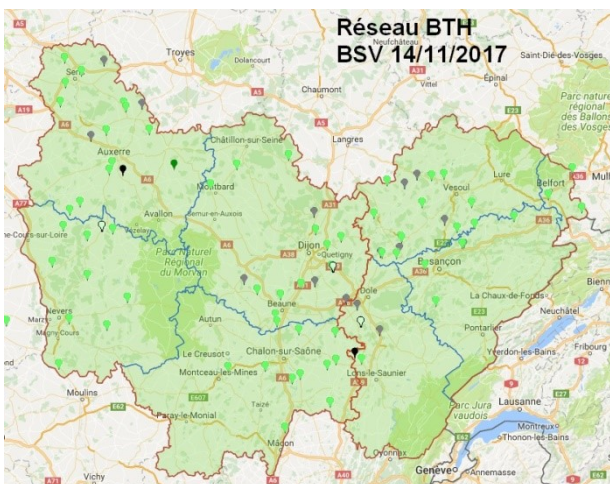
### Phoma

Des symptômes de phoma sont signalés sur 13 parcelles avec 0.5 à 30 % des plantes concernées. La lutte contre le phoma se réalise préventivement, lors du choix variétal.



### CEREALES D'HIVER

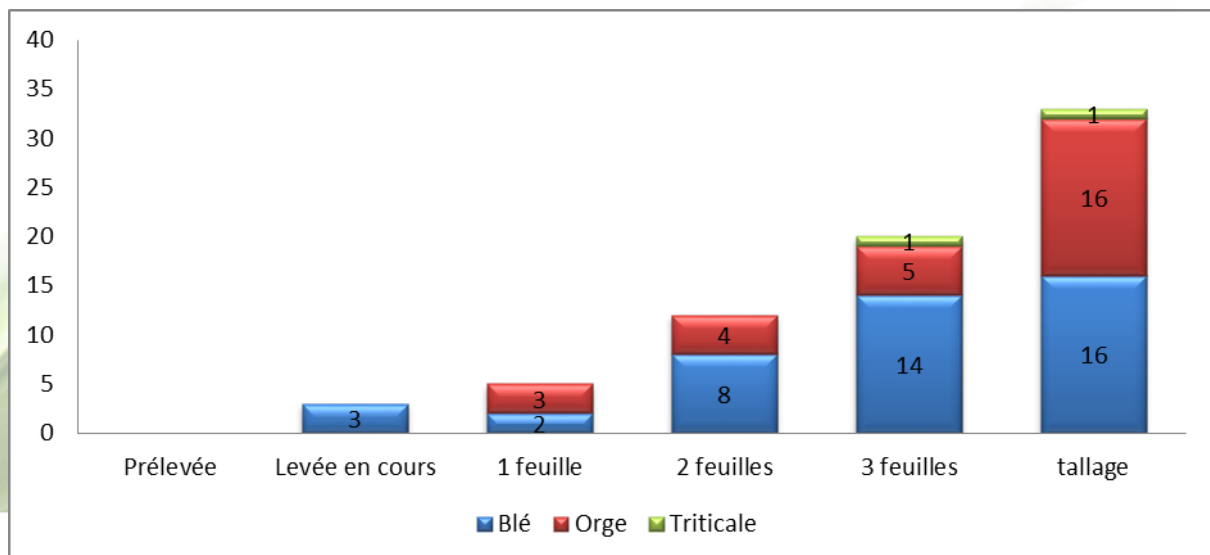
43 blés, 28 orges et 2 triticales ont été observés ce lundi.



**Légende =** Vert clair : levée-1feuille, vert : 2-3 feuilles, vert foncé : début tallage, noir : prélevée, gris : non observé.

Le tallage est en cours dans une petite moitié des parcelles.

Stade phénologique des parcelles visitées (nombre de parcelles)





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

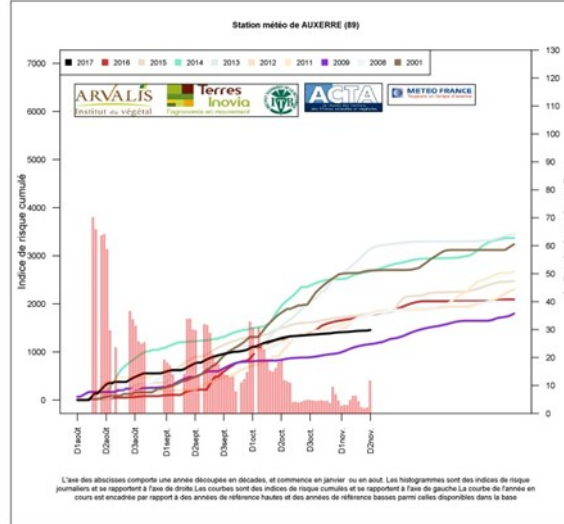
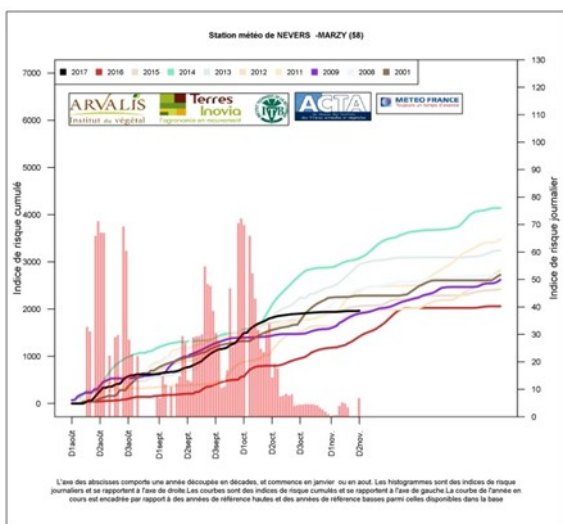
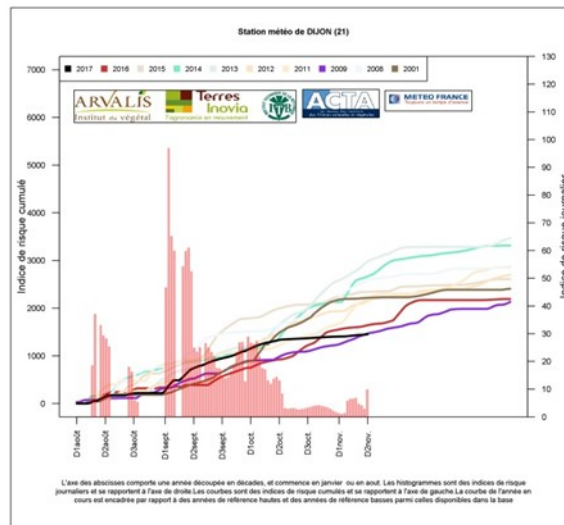
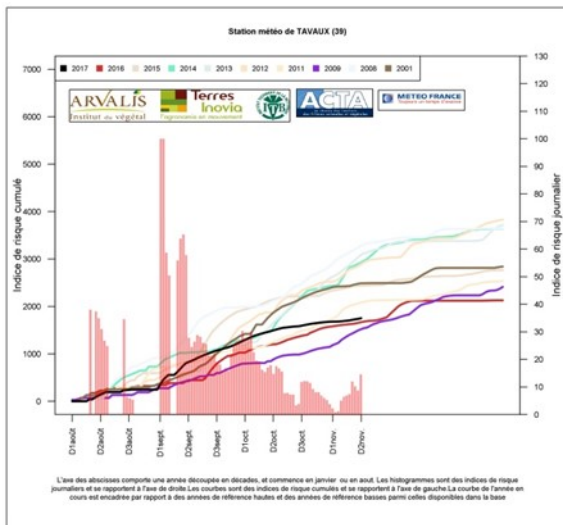


### Grandes cultures n° 11 du 14 novembre 2017

## Risque limaces

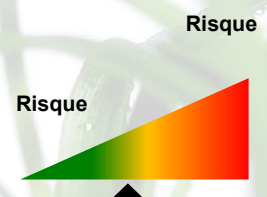
Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – début tallage ». L'humidité observée ces jours derniers est favorable à l'activité des limaces.

Le risque, évalué par le modèle de l'ACTA, se stabilise et reste dans la moyenne des 10 dernières années.



Des morsures de limaces sont signalées dans 6 parcelles sur 36 (16% des parcelles).

**Le risque limace reste modéré.**  
**Surveiller cependant les jeunes céréales tant qu'elles n'ont pas atteint le stade tallage.**

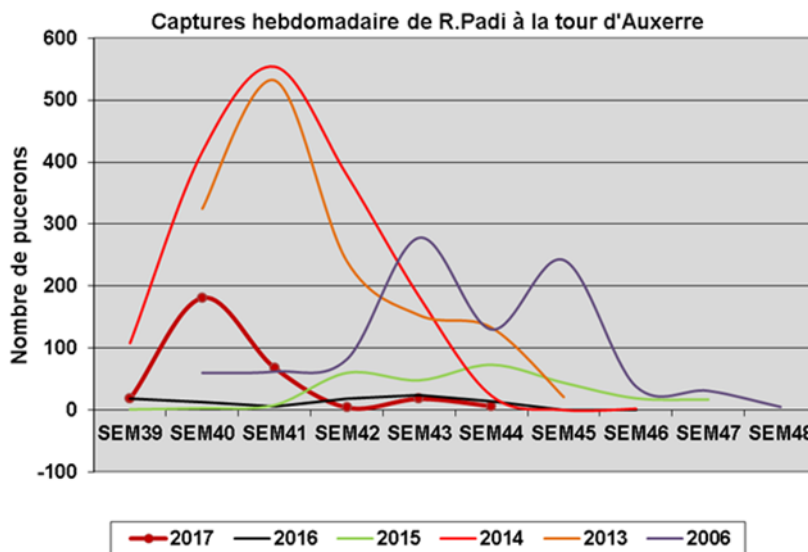




Les pucerons (*Rhopalosiphum padi*, *Sitobion avenae* et autres...) vecteurs de la jaunisse nana-sante.

## ETAT DES LIEUX

Les piégeages de *Rhopalosiphum padi* réalisés à la tour à succion d'Auxerre sont quasiment nuls depuis la troisième semaine consécutive.



Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron.

En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.

Sur 67 parcelles d'orge et de blé observées non protégées avec des traitements de semences insecticides, les pucerons sont signalés sur 8 parcelles.

Le seuil de 10% de pieds porteurs de pucerons est atteint ou dépassé sur 3 parcelles.

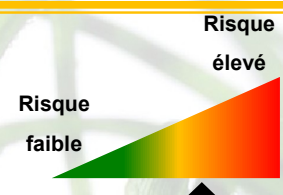
Sur certaines parcelles qui n'ont pas atteint le seuil de 10%, les pucerons sont visibles depuis plus de 10 jours !

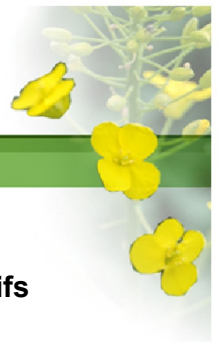
Les céréales qui arrivent en fin de protection des traitements de semences insecticides sont à surveiller.

**Sur les variétés d'orge d'hiver tolérantes (Amistar, Domino, Rafaela), le risque JNO est très limité. Elles sont cependant sensibles aux cicadelles.**

Les conditions météo ne sont plus favorables à la colonisation des parcelles.

Les conditions météo ne sont plus favorables à la colonisation des parcelles par les pucerons. Un contrôle sera nécessaire en cas de radoucissement.



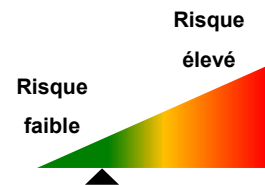


**Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs**

**ETAT DES LIEUX**

- 30 pièges ont été relevés cette semaine.
- Quelques rares captures ont eu lieu dans 7 sites.

**Fin du risque.**





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 11 du 14 novembre 2017



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#)

*Fin des BSV issus des observations.*

*Un BSV bilan de la campagne 2016-2017 paraîtra d'ici la fin de l'année.*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement